

Volume 21, N° 3, juillet - août - septembre 1998

# L'Entraide généalogique

Bulletin de la Société de généalogie des Cantons de l'Est Inc.



## Les lauréats du concours 1997

*On reconnaît, dans l'ordre habituel :*

*Fr. Lucien Pépin s.c., Gervaise Rousseau, Georges Frappier,  
Laurette Gégroire-Faucher, Lise Messier et Renée Dagenais-Guimond*

AUX SOURCES ANCESTRALES PAR L'ENTRAIDE FRATERNELLE

# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DES CANTONS DE L'EST

Société sans but lucratif, fondée à Sherbrooke le 12 novembre 1968.

Sa devise: Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Adresse: 275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) Canada J1H 4M5

Téléphone: (819) 821-5414

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

**Présidente :** ..... Micheline GILBERT (1049)  
**Vice-président :** ..... Marcel BERGERON (2461)  
**Secrétaire générale :** . Pauline BÉLEC-MARCOTTE (1914)  
**Trésorier :** ..... Roger GAUDREAU (309)  
**Administrateurs :** .. Renée ARSENAULT-DELISLE (1098)  
..... Pierre BRUNEAU (149)  
..... Robert CHARRON (2520)  
..... Pierre CONNOLLY (2795)  
..... Jacques GAGNON (1983)  
..... Paulette GENDRON (2036)  
..... Gervaise ROUSSEAU (1132)

**Secrétaire administrative :** ..... Denise L'ARCHER

## *L'Entraide* généalogique

Vol. 21, N° 3,  
juillet - août - septembre 1998

**Éditeur:** La Société de généalogie des Cantons de l'Est inc.

**Traitement de texte:** Charlotte BERGERON (1459)  
Jacques GAGNON (1983)  
Réjean ROY (554)

**Comité de correction:** Jacques GAGNON (1983)  
Yvonne NADEAU (526)

**Graphisme et mise en pages:** Réjean ROY (554)

**Impression:** **MULTICOPIE ESTRIE**  
205, BOUL. JACQUES-CARTIER SUD  
SHERBROOKE, QC J1J 2Z4

**Tirage:** 600 exemplaires

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Prière d'indiquer votre numéro de membre sur toute correspondance.

**Abonnement: Institutions** 25,00 \$ par année  
Prix à l'unité (frais de poste inclus)  
4,00 \$ (Canada) 5,00 \$ (autres pays)

*L'Entraide généalogique* est publié 4 fois par année.

Envoi de publication  
Enregistrement no 6214  
Sherbrooke (Québec)

Dépôt légal - 3<sup>e</sup> trimestre 1998  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0226-6245

Juillet 1998

## COTISATION DES MEMBRES

\* Membre principal 25,00 \$ (étudiant: 15,00\$)  
Membre associé 10,00 \$

\* Ces membres reçoivent *L'Entraide généalogique*.  
La cotisation est due le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

## RESPONSABLES DES COMITÉS

### Publications et Informatique:

Gisèle LANGLOIS-MARTEL (137)

### Bibliothèque:

Renée ARSENAULT-DELISLE (1098)

### Bénévoles de garde:

Louise BÉLANGER (2384)

### Activités mensuelles:

Marcel BERGERON (2461)

### Téléphone:

Paulette GENDRON (2036)

### Publicité:

Gervaise ROUSSEAU (1132)

### Projets:

Gilles GILBERT

### Revue:

Jacques GAGNON (1983)

## MEMBRES GOUVERNEURS

	Présidence
(03) Marcel LANDRY *	1968-1970
(27) Thérèse PÉPIN	1970-1972
(80) Guy BRETON	1972-1976
(182) Adrien GAGNON*	1976-1978
(337) Sauveur TALBOT	1978-1983
(1049) Micheline GILBERT	1983-1988
(137) Gisèle LANGLOIS-MARTEL	1988-1991 1992-1997
(554) Réjean ROY	1991-1992

## MEMBRES ÉMÉRITES

Raymond LAMBERT (02)  
Marie-Jeanne DAIGNEAU (04)  
Guy BRETON (80)  
Sauveur TALBOT (337)  
Grégoire LUSSIER (418)  
Micheline GILBERT (1049)  
Fernande VANIER (1215)  
Gisèle LANGLOIS-MARTEL (137)

\* membres décédés

# Sommaire

*Notre page couverture*

Les lauréats du Concours 1997

*par Micheline GILBERT (1049) ..... 65*

L'histoire est un mot féminin...comme la généalogie

*par Micheline DUMONT, professeure d'histoire à l'U.de S. .... 67*

Le piquage des meules du moulin Légaré

*par Paul BEAUMONT (2603) ..... 72*

La généalogie d'Astérix

*par Michel ARSENEAULT ..... 77*

Conseil d'administration et comités .....	62
Mot de la présidente .....	64
Recension .....	80
Publications .....	82
Boîte aux questions.....	85
Réponses.....	86
Communiqués .....	89
Ateliers d'initiation.....	90
Concours 1998.....	91
Dons .....	92
Acquisitions .....	93
Nos publications à vendre .....	94
Nouveaux membres.....	95
Errata .....	95
Avis de convocation .....	96

Heures d'ouverture de la bibliothèque

**MARDI au SAMEDI: 13h à 17h**

**et**

**MERCREDI soir: 19h à 22h (sauf l'été)**

*N.B.: Fermé entre Noël et le Jour de l'An, les Jours Saints et autres fêtes légales.*



## Mot de la présidente

*Micheline*  
**Gilbert** (1049)

**T**el qu'annoncé dans notre numéro précédent et comme on le verra dans les pages ci-contre, la Fondation A.G. a remis ses prix aux gagnants du Concours annuel le 5 mai dernier. Encore une fois nos félicitations aux lauréats qui méritent bien cette marque de reconnaissance.

Pour sa part, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie a tenu son colloque annuel à Sherbrooke le 30 mai et il y avait une bonne centaine de participants. Ce fut un franc succès, grâce entre autres à la collaboration des bénévoles de notre Société. On trouvera dans nos pages un long extrait de la conférence qu'y a prononcé l'historienne réputée Micheline Dumont.

L'assemblée générale qui a suivi le colloque a permis le choix d'un nouveau C.A. Mentionnons que la nouvelle présidente est Mme Jeannine Ouellet de Rivière-du-Loup et le nouveau vice-président, M. Marcel Fournier de Longueuil. M. Jacques Gagnon de Sherbrooke est toujours membre du C.A.

Quant à notre Société, elle tiendra sa propre assemblée générale le 8 septembre prochain. C'est une invitation à y participer et à présenter votre candidature au C.A. Nous avons toujours besoin de sang neuf, en

particulier en cette année du 30<sup>e</sup> anniversaire. À cet effet, M. Pierre Bruneau et son épouse Lorraine ont préparé un calendrier d'activités dont nous aurons l'occasion de reparler tout au cours de l'année.

Quoi d'autre en perspective pour l'automne? Eh bien, il y a la série d'ateliers d'initiation à la généalogie de Mme Gervaise Rousseau ainsi que les conférences de M. Alphonse Pelletier (6 octobre) et de M. André Lachance (3 novembre). Le premier nous parlera de l'ancêtre René Plourde et le second, de l'expérience de vivre en Nouvelle-France, de la naissance à la mort.

Entretiens, nos membres peuvent profiter d'un nouveau service à la bibliothèque de la Société. Il s'agit de la consultation sur ordinateur de la banque de données conjointe des quatre sociétés de généalogie suivantes : Cantons de l'Est, Québec, Mauricie et Bois-Francs, Région de l'amiante. Il s'agit d'une nouvelle source de données qui vous permettra peut-être de faire un grand pas dans vos recherches.

Dernière nouvelle : à la suite de démarches entreprises auprès de M. Claude Boucher, député chargé des dossiers régionaux, nous avons pu recevoir une subvention de 1 500 \$ de Mme Louise Beaudouin, ministre de la Culture et des Communications. Encore merci ! □

## Les lauréats du Concours 1997 de la SGCE

---

*Le texte qui suit a été présenté par la présidente  
Micheline Gilbert au cours de la réception du 5 mai 1998.*

---

**A**vant de présenter les lauréats de notre concours annuel, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Diane Verville-Caron, chef de la Division bibliothèque et animation culturelle de la Ville de Sherbrooke. Rappelons que c'est grâce à un don de la Ville que la Fondation A.G. peut récompenser annuellement les auteurs d'ouvrages et d'articles généalogiques. Je voudrais aussi remercier les membres de notre jury qui ont su faire un choix aussi judicieux qu'impartial ; il s'agit de Mmes Renée Delisle, Paulette Gendron et Louise Bélanger. Je demanderais enfin au président de la Fondation A.G., M. Réjean Roy, de nous dire quelques mots sur cet organisme de soutien à la SGCE et de m'assister dans la présentation des lauréats. Passons maintenant au dévoilement des gagnants de notre concours :

Dans la catégorie **volume d'intérêt général en généalogie**, nous avons retenu l'ouvrage de Mme Gervaise Rousseau (1132) : *Initiation à la recherche en généalogie*. Gervaise donne les ateliers d'initiation ici à la Société de généalogie et elle a produit ce petit ouvrage pour ses élèves. Mais nul doute qu'il saura aussi intéresser d'autres néophytes, et même des chercheurs chevronnés.

Dans la catégorie **dictionnaire généalogique**, la palme va au frère Lucien Pépin (1831). «Chaque personne est une histoire qui n'est identique à aucune autre». C'est une citation d'Alexis Carrel dans le livre *Généalogie familiale de Léon Turcotte et Marie-Anne Doucet et leur descendance* par le frère Lucien Pépin. Et M. Pépin réussit encore une fois à nous entraîner à sa suite à la découverte des ascendants d'un couple qui était les parents de sa mère. Un dictionnaire généalogique rempli de renseignements, de photos, d'un index. Comme le dit si bien M. Pépin, «tous ces personnages me sont revenus en mémoire durant la préparation de ce volume». Pour nous les avoir fait connaître, nous vous disons merci.

Dans la catégorie **histoire de famille**, le jury n'a pu faire autrement que de consacrer trois lauréates : Mmes Lise Messier (2420), Laurette Grégoire-Faucher (2676) et Renée Dagenais-Guimond (1358).

En première partie de *Raconte-moi les Messier*, Lise Messier nous parle des quatre premiers Messier en Nouvelle-France. Ensuite nous faisons plus ample connaissance avec Jacques pour retrouver en deuxième partie l'histoire des ancêtres en ligne directe avec son père Gérard, accompagnée de photos de plusieurs autres Messier. Mme Messier a su

rendre son volume captivant, même si votre patronyme n'est pas Messier. Pour les membres de la Société de généalogie qui voudraient eux aussi écrire sur leurs ancêtres, un livre comme *Raconte-moi les Messier* vous donnera sûrement de bonnes idées.

Dans *Petite histoire des Faucher de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Laurette Grégoire-Faucher écrit que «c'est tout simplement l'histoire d'une famille». Mais on découvre qu'elle est surtout une raconteuse (personne, selon le dictionnaire, qui raconte, qui aime raconter), qui a su «passer de la généalogie à la petite histoire avec Albertine». Nous sommes très fiers à la Société de généalogie de «partager avec vous les fruits de ce travail collectif en mémoire de Louis». En feuilletant ce livre, nous découvrons à la page 107 pourquoi ce volume a reçu une attention spéciale et qu'un soin particulier a été apporté à son exécution : c'était écrit sur la carte d'affaires de Louis Faucher, imprimeur.

«La généalogie, une passion», ce sont les premiers mots de l'introduction du livre de Renée Dagenais-Guimond *Généalogie et album de famille des Grondin*. La curiosité, la recherche, la collaboration, tous ces éléments sont réunis pour faire de Renée une généalogiste accomplie. Elle fait même de son livre un point de départ pour toute personne voulant continuer l'histoire des Grondin. On y trouve une variété de renseignements, des extraits de registres, la lignée directe de la famille de Philius Grondin et des photos. Et comme le dit si bien Renée, «c'est la petite histoire racontée de façon simple, avec par moment un brin d'humour et surtout beaucoup d'amour».

Dans la catégorie **article de L'Entraide généalogique**, le jury a choisi deux gagnants : MM. André Lafontaine (702) et Georges Frappier (2398).

Tous connaissent la patience d'André Lafontaine à chercher des outils qui sont à notre disposition., mais que nous ignorons et qu'il se fait un devoir de nous faire connaître, tel cet article dans le volume 20, no 1 de *L'Entraide généalogique* sur «le cas des deux couples Joseph Grégoire et Marguerite Paquin», avec notes explicatives. Dans un deuxième article sur «les contrats de mariage et autres considérations», M. Lafontaine nous rappelle que «tout ce qui est écrit n'est pas nécessairement véridique». En même temps, je vois M. Lafontaine dire cette phrase les yeux rieurs, le sourire en coin. C'est un précieux collaborateur pour toute personne qui lui pose une question, car M. Lafontaine s'empresse de lui répondre d'une manière experte et complète.

Un autre prix est accordé à M. Georges Frappier pour un article publié dans le volume 20, no 2 de *L'Entraide généalogique* sur «les Frappier de Kingscroft». Votre père avait raison de décliner l'offre d'un vendeur pour faire la généalogie des Frappier. Vous avez retracé votre lignée à partir de souvenirs transmis oralement et vous avez réussi à raconter à votre manière cette histoire qui est fort intéressante. Ce n'était sûrement pas des frileux, ces Frappier sur la photo prise à l'extérieur en mars 1912 ; les hommes sont seulement en complet. Mais bravo pour la fierté féminine: toutes les femmes sont seulement en robe. Et avec vous, reconnaissons le travail de tous et chacun des bénévoles de la Société de généalogie dans la personne de Louise Bélanger qui vous a aidé à démêler l'écheveau de la famille Frappier. ■

# L'histoire est un mot féminin... comme la généalogie

(2e partie de la conférence du 30 mai 1998)

par MICHELINE DUMONT, historienne

**D**e 1957 à 1962, j'ai étudié en histoire à l'université. Jamais aucun professeur ne m'a laissé entendre que les femmes pouvaient être dans l'histoire. Avoir une histoire. Faire l'histoire<sup>1</sup>.

C'est pourquoi j'ai intitulé ma conférence : l'histoire est un mot féminin. Car si l'histoire est un mot féminin, il faut prendre garde d'y inclure aussi tout ce qui concerne les femmes. Mais la généalogie également est un mot féminin. Et là, j'ai un problème, parce que je connais très peu la généalogie.

Je suis allée à la bibliothèque et j'ai consulté les gros traités, celui de René Jetté, celui de Larousse, celui de Marthe Faribault-Beauregard, celui de Jeanne Grégoire, celui de Michel Langlois. J'ai cherché dans le réseau Internet. J'y ai appris des choses passionnantes sur l'histoire de la généalogie, sur sa popularité depuis 1950, sur les causes probables de cette popularité. J'ai observé avec un peu d'effroi les techniques de fiches, de généalogies ascendantes, de généalogies descendantes, en ligne directe ou en ligne collatérale, les dispositions horizontales, verticales, concentriques, les systèmes de numérotation des individus, les multiples formes d'arbres généalogiques, la méthode Stradonitz! Mais



Micheline DUMONT nous livrant sa conférence lors du Colloque de la FQSG à l'hôtel Delta de Sherbrooke le 30 mai dernier.

au delà de ces techniques, il y a bien sûr la passion de remonter dans le temps, de découvrir ceux et celles qui ont permis qu'un jour nous apparaissions sur la terre. Dans un de ces traités de généalogie, j'ai découvert que si on remonte à la 40<sup>e</sup> génération, autour du 9<sup>e</sup> siècle, chacun de nous avait, théoriquement bien sûr, 549 755 813 888 ancêtres! C'est proprement vertigineux. Mais vous le savez sans doute, le phénomène de l'«implex» des ancêtres, dû à l'endogamie dans la grande majorité des ré-

gions, diminue dans la réalité le nombre réel des ancêtres. J'ai vu également le tableau fabriqué avec l'électronique de la descendance d'une famille, qui à son degré inférieur, se déplaçait à travers le salon en remontant sur les murs !

Je vous comprends, j'ai moi-même déjà fabriqué un arbre généalogique en prenant mes enfants comme point de départ, comme «probant» selon le jargon des généalogistes, et en suivant huit familles. Nous pouvions remonter jusqu'au début du 18<sup>e</sup> siècle pour deux ancêtres, au 17<sup>e</sup> siècle pour quatre autres et jusqu'aux 19<sup>e</sup> siècle pour les deux dernières familles. Nous avions les photos des 16 représentants et représentantes de la cinquième génération, deux daguerréotypes encore plus anciens et la photographie d'un aïeul né en 1794, photographié à la fin de sa vie autour de 1885 ! Au moment de dessiner mon arbre, où je voulais placer les photos, en format réduit, de tout ce beau monde, mes enfants m'ont déclaré : «-Maman, ce n'est pas un arbre : c'est comme une queue de paon!»

Elles avaient raison. Nous avons donc dessiné un paon généalogique ! Je pense bien être la seule généalogiste amateur à avoir chez elle un paon généalogique.

Mais, je voulais ce matin vous proposer quelques réflexions un peu critiques sur la pratique de la généalogie, comme je l'ai fait tantôt pour l'histoire. Car la généalogie s'est surtout pratiquée au masculin. Par quel mystère les premières pratiques de la généalogie n'ont-elles recherché que l'ascendance paternelle ? Pourquoi est-ce surtout le nom du père qui importe ?

Ce n'est pas un mystère : on en trouve l'explication dans l'émergence du droit moderne. Or, les codes de lois modernes sont apparus en même temps que les premières pratiques généalogiques, qui servaient sur-

tout à déterminer les successions et les héritages à partir du 16<sup>e</sup> siècle. Or, le droit est une institution foncièrement patriarcale. Saviez-vous que, selon le droit civil, et cela jusqu'à tout récemment, un enfant appartenait à son père, et par conséquent au mari d'une femme, quel que fut le géniteur. C'est pourquoi la loi a toujours puni bien différemment l'adultère du mari et de la femme, ce qu'on appelle, la loi du «double standard». C'est pourquoi on nommait «enfant illégitime» un enfant dont la mère n'était pas mariée. Cet enfant n'était pas légitime car sa mère n'avait pas de mari ! La morale chrétienne n'était pas seule en cause dans le mépris de celles qu'on appelait les «filles-mères» : la loi patriarcale y était également toute puissante. Une mère célibataire qui voulait que son enfant ait des droits était obligée de l'adopter légalement, et ce, jusqu'au nouveau code de la famille adopté en 1980. Il y a là une aberration qui semble incompréhensible aux jeunes générations. Une femme accouche d'un enfant, et cet enfant n'est pas à elle : elle doit l'adopter pour qu'il lui appartienne selon la loi. N'est-il pas évident que c'est le droit qui se trompe ! C'est le meilleur exemple du droit PATRIARCAL.

Un autre exemple. Pendant des décennies, les femmes se sont fait nommer du nom de leur mari. Dans les journaux on voyait des photographies de groupes de femmes qui avaient organisé un bazar, un bal, une tombola, un concert, que sais-je ? La légende de la photo disait : On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, mesdames Luc Castonguay, François Godin, Guy Martel, Philippe Demers, Georges Lefebvre, Adrien Ménard. L'identité de l'épouse disparaissait complètement derrière celle de son mari. L'institution familiale, dans notre pays est une institution patriarcale.

Enfin dernier indice, les femmes si-

gnent rarement les actes notariés, à l'exception de leur acte de mariage qui consacre justement leur subordination dans la société conjugale. Vous savez sans doute que jusqu'en 1964, l'épouse est une incapable au nom de la loi. On ne trouve donc que rarement des papiers notariés signés par des femmes, ou encore des actes de naissance, de sépulture. La loi et le droit se sont véritablement entendus pour invisibiliser la présence des femmes.

Il n'est donc pas étonnant que la généalogie ait surtout recherché les lignes d'ascendance PATERNELLE. Et pourtant, il ne faut pas avoir fait son cours classique pour savoir que sans les femmes, les lignées ne seraient pas très longues. Heureusement, je sais que depuis quelques années, on s'est mis à rechercher également les ascendances maternelles.

Il faut réfléchir sur une autre pratique de la généalogie. On cherche à établir la date d'arrivée en Nouvelle-France de l'ancêtre le plus lointain. «-Mon ancêtre est arrivé en 1653», «-Le mien en 1668», «Le mien en 1746». (C'est déjà beaucoup moins bien!) Mais curieusement, cet ancêtre est toujours un homme. Certes, on découvre aussi qui était sa femme, quand ils se sont mariés, combien ils ont eu d'enfants, où ils se sont installés, etc., etc. Mais l'ancêtre est toujours identifié par un homme. C'est la province française d'où il provient qui est toujours recherchée. Mon ancêtre vient du Poitou. L'épouse elle, vient d'Ile de France. Mais ça, ça ne compte pas. Ma foi, il me semble que si on voulait être logique, il faudrait s'interroger aussi sur la région d'origine de tous ces ancêtres. Ce qui multiplie par 16 ou par 32, les occasions d'aller en France visiter l'origine d'un ancêtre!

Je pense à ma petite fille, née en 1993. Son autre grand-mère est née en Allema-

gne. Un de ses ancêtres, du côté de mon mari, vient d'Écosse, presque tous les autres probablement de France. Au nom de quoi devrait-elle s'interroger uniquement sur son ancêtre paternel, qui se nomme Tremblay, pour l'amour du ciel, avec des milliers d'autres! La branche allemande ne serait-elle pas également intéressante à suivre?

Il paraît aussi, si j'en crois René Jetté, que le généalogiste nord-américain salive en secret à la perspective d'avoir quelques gouttes de sang bleu dans les veines... C'est ce qu'avait bien compris la compagnie Drouin qui trouvait toujours, parmi les ascendants, quelque cousinage avec une célébrité. Mais si effectivement on a pu trouver en Amérique du nord des milliers de descendants à Louis VII de France, je trouverais plus excitant de descendre de son épouse. Car Louis VII était un roi un peu lourdaud tandis que son épouse, Aliénor d'Aquitaine était une reine extraordinaire, qui a initié en Europe la vie de cour, la vie littéraire, sans doute la plus riche héritière des monarchies européennes.

Je reconnais qu'il faut bien commencer quelque part et que ça ne serait pas très pratique de suivre tant de fils généalogiques dans les siècles passés. Mais il me semble qu'il serait possible de sortir un peu des fiches généalogiques et de mettre un peu de chair historique sur tous ces noms en se documentant dans les livres d'histoire.

Je voudrais d'abord donner l'exemple d'un ouvrage écrit par mon collègue André Lachance sur son ancêtre : Antoine Pepin dit Lachance<sup>2</sup>. Il n'a fait que la vie du premier arrivant et de sa femme. Une seule génération : mais on a vraiment l'impression de découvrir la vie de ce premier couple, le tout basé sur les études les plus récentes des historiens<sup>3</sup>.

Je voudrais terminer sur un petit exercice avec le «paon généalogique» de notre famille<sup>4</sup>, en me concentrant sur quelques caractéristiques de l'histoire des femmes. En considérant les grands-parents et les arrière-grands-parents de mes filles, donc six couples, j'ai un couple dont la femme est plus alphabétisée que son mari, un où ils ont une instruction équivalente et quatre où l'homme est plus instruit que son épouse. C'est bizarre : pourquoi dit-on que les femmes étaient plus instruites que leurs maris ? En réalité, les recherches historiques ont justement démontré que les femmes n'étaient PAS plus instruites que leurs maris, pas en Nouvelle-France, c'est certain, ni au début du 19<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les femmes ont été plus alphabétisées que leurs maris entre 1850 et 1900. Mais le nombre d'hommes instruits, i.e. qui sont allés au delà de l'école primaire est TOUJOURS plus grand que celui des femmes.

Seule la femme plus alphabétisée que son mari n'a PAS fréquenté le pensionnat. Le pensionnat semble donc avoir été généralisé pour les femmes. C'est ce que démontrent justement les recherches sur l'instruction des filles : le pensionnat était l'unique moyen, pour les femmes, d'accéder à une petite instruction.

Sur ces six couples, je trouve trois femmes à la maison, une institutrice, une marchande et une femme de cultivateur. Donc, trois femmes sur le marché du travail sur six. Les trois autres, bien sûr, ont travaillé aussi, mais à la maison ! Si je remonte d'une génération, j'ajoute six femmes de cultivateurs et deux épouses à la maison. Ce qui donne au total, pour la période 1860-1960, donc un siècle, et trois générations, neuf femmes qui ont travaillé et cinq qui ont travaillé à la maison. Comment se fait-il qu'on dise tout le temps que les femmes n'ont pas travaillé. Il semble

que c'était une minorité de femmes qui ne participait pas aux activités professionnelles de la famille. C'est ce que démontrent justement les études historiques : les femmes participent aux activités productives des familles dans les milieux ruraux. Ce n'est qu'avec la révolution industrielle et l'urbanisation, que le modèle de « la femme qui ne travaille pas » commence à s'implanter. Et comme vous le savez, ce modèle est maintenant complètement abandonné. Il n'a duré qu'un siècle. Et pourtant, on continue de le présenter comme un modèle éternel.

Dans mes huit familles, je n'ai trouvé que huit vocations religieuses, (en comptant tous les descendants) ce qui m'a paru un petit nombre, compte tenu de la réputation de pépinière de vocations des familles québécoises. Cela pourrait s'expliquer par le fait que mes familles sont dans la région montréalaise, et les études ont démontré que plus on avance dans le temps, plus les vocations proviennent des régions éloignées.

Ainsi, les recherches généalogiques, quand elles débordent un peu des fiches de naissance, de mariage et de décès, permettent de remettre en question certaines affirmations populaires. Ces informations sont relativement faciles à trouver, et permettent donc des observations intéressantes. On pourrait de la même manière examiner les migrations d'une région à l'autre, le processus de l'urbanisation, la mode des prénoms, les occupations, etc.

Les travaux en histoire sociale ont permis de renouveler complètement nos connaissances en histoire, et il me semble que ces connaissances devraient permettre de renouveler également les travaux de généalogie. Comme l'histoire sociale permet beaucoup plus facilement d'intégrer les femmes dans l'histoire, j'ai le sentiment que

dorénavant, et "histoire et la généalogie pourront donner aux femmes, la place qu'elles devraient occuper dans notre connaissance du passé. □

1 Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Jour, 1992.

2 Lachance, André, *Antoine Pepin dit Lachance, 1636-1703. Un pionnier de l'île d'Orléans*. Sherbrooke, Éditions GGC, «Collection Patrimoine», 1998.

3 Voici la table des matières de ce petit ouvrage :

L'enfance

La traversée de l'Atlantique

L'engagé de Louis D'Aillelboust de Coulonge

Une femme pour Antoine

L'établissement à Sainte-Famille, île d'Orléans

La condition économique d'Antoine et Marie

Les maternités de Marie

La mort dans la famille

Les relations de voisinage et le mariage des enfants

4 Voici, pour information généalogique, la liste des huit familles qui constituent le «paon généalogique» de mes filles :

Famille Johnson : originaire d'Écosse et d'Acadie

Famille Richard : originaire de France et d'Acadie

Famille Raymond dit Phocas : originaire de Gascogne, établie à Rivière-Ouelle

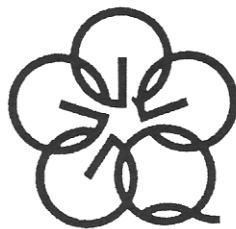
Famille Duval : originaire de France

Famille Dumont : originaire de France

Famille Castonguay : originaire de France

Famille Cousineau : originaire du Périgord, établie à Saint-Laurent (Montréal)

Famille Lalonde : originaire de Normandie, établie à Côte Saint-Pierre (Montréal)



# Le piquage des meules du moulin Légaré

par Paul BEAUMONT (2603)

*À ma petite fille Véronique,  
afin qu'elle sache comment on  
faisait la farine en Nouvelle-France.*

## Les moulins de la Nouvelle-France

**L**es moulins à eau ont joué un rôle dans le développement de la colonie qui ne cède en importance qu'à celui rempli par les églises. Leur histoire se confond avec celle des seigneuries. Dès 1666 on comptait lors du recensement de la Nouvelle-France onze moulins à eau (neuf à farine et deux à bois). Leur progression a été rapide par la suite :

ANNÉE	MOULINS	PRODUCTION- EXPORTATION	POPULATION
1666	11		
1685	41		11 000
1713	71		
1730	120	60000minots/an	35 000
1750	150		
1844	100	moulins dans le comté de Stanstead	
	92	moulins dans le comté de Sherbrooke	

Le nombre de moulins suivait la même courbe que celle de la population et c'était un bon baromètre de l'activité économique. Sous le régime français, les moulins produisaient de la farine ou sciaient du bois. Après la conquête, les exportations de blé cessè-

rent, mais le nombre de moulins continua à croître jusqu'au milieu du XIXe siècle, où il y avait un ou deux moulins par village. On y faisait de la farine, on y débitait du bois, on y cardait la laine. L'avènement de la vapeur et enfin l'électricité, provoquèrent l'abandon des moulins hydrauliques. Seuls quelques-uns sont aujourd'hui les témoins de cette époque où ils étaient d'une importance vitale pour le développement du pays.

## Voyages dans le temps

Nous sommes à la fin de mars 1998; les meules qui sont devant nous sont les mêmes qui avaient été installées dans ce moulin en 1763. Il y a donc 235 ans que ces meules tournent et produisent de la farine.

Ce voyage dans le temps, nous l'effectuons au moulin Légaré de Saint-Eustache, qui avait été commandé en 1762 par le seigneur Louis-Eustache Lambert Dumont. Depuis ce temps, le moulin a toujours produit de la farine et a été actionné sans arrêt par l'énergie hydraulique. Une des turbines a aussi actionné une scierie durant une certaine période. À travers les siècles le moulin a eu plusieurs propriétaires et a été connu sous des noms divers, comme «Le moulin de la petite rivière du Chêne», «Le petit moulin», ou «Le moulin du village». C'est maintenant la Corporation

du Moulin Légaré Inc. qui préside à sa destinée. On y produit de la farine de blé ainsi que de la farine de sarrasin.

Il est rare de nos jours de pouvoir être témoin de ces gestes traditionnels d'un métier presque disparu. Le piquage des meules est fait ici une fois par année ; c'est la production qui en détermine la fréquence, soit 25 tonnes de farine. Anciennement, quand le niveau de l'eau était supérieur, et que la production était plus forte, le piquage pouvait être nécessaire à tous les deux mois. Il n'y a plus qu'une seule moulange en opération. À l'origine c'était une roue de bois à aubes qui transformait la puissance hydraulique, mais en 1849 trois turbines Leffel de deux mètres de diamètre ont été installées.

Ce sont des turbines horizontales en fonte grise et qui sont encore en bon état. Comme le niveau et le débit de l'eau sont maintenant beaucoup moindres, une seule de ces turbines est en fonction et actionne une moulange...c'est celle qui subit actuellement cette opération de piquage par le meunier, Daniel Saint-Pierre.

## Les meules

Afin de moudre le grain, il faut une meule fixe (meule dormante) et une meule tournante (meule courante). L'ensemble de ces deux meules forme une moulange. La meule dormante est disposée horizontalement à l'effleurement du plancher du moulin et la meule courante est placée par dessus la première. Une pièce de fer ( dans l'ancien français: anille) est solidement encastrée dans l'ouverture au centre de la meule courante et sert de support à cette dernière; elle est ajustée sur l'arbre à tête carrée actionné par la turbine. Ces meules sont formées par un assemblage de plu-

sieurs pierres, de douze à vingt en général, et cet assemblage est encerclé par une jante de fer sur toute l'épaisseur de la meule. La meule courante du moulin Légaré pèse une tonne métrique, son diamètre est d'environ un mètre et son épaisseur de 25 cm.

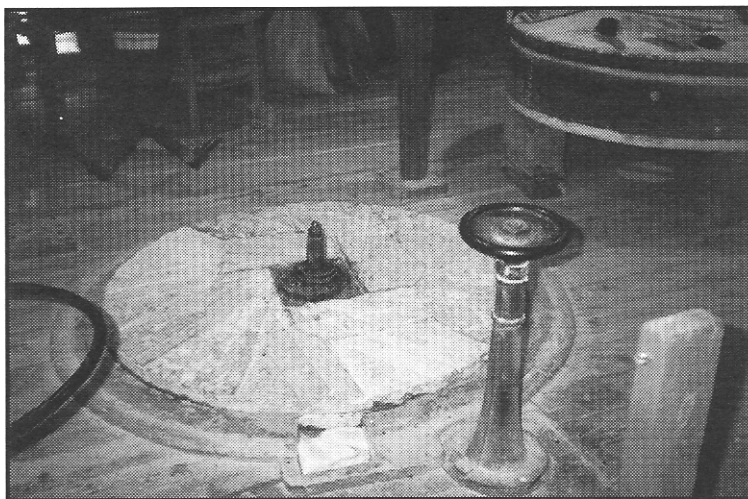


Photo: Paul Beaumont

Meule dormante, au niveau du plancher

La meule est en silex ou pierre à feu, qui vient de Bretagne. On fabriquait à l'époque ces meules à LaFerté sur Souave en Vendée. Dans les «Règles générales pour la conduite des moulins» la mention en était faite au règlement No 69 :

«La bonne réputation des moulins dépend en bonne partie des moulanges; le Séminaire doit toujours faire en sorte d'en avoir de meilleures: on ne connaît pas encore en Canada des pierres aussi bonnes que celles d'Europe dite pierre à fusil».

On en fabrique encore, mais la meule consiste en un mélange de pierre broyée et de liant moulé d'un seul bloc. Ce genre de meule ne dure que quelques années, tandis que celles du moulin Légaré sont encore bonnes pour encore deux siècles à venir, si elle est entretenue avec soin, selon le meunier du lieu. Le président de la Corporation du Moulin, Monsieur Ernest Labelle me

disait que beaucoup de gens du milieu de la meunerie en France sont très surpris quand ils apprennent que nous avons de ces anciennes meules du début de la colonie, encore en fonction au Québec.

Il y a eu des meules en «pierres du pays» (granit), mais elles n'avaient pas la dureté de la pierre de silex et s'usaient rapidement

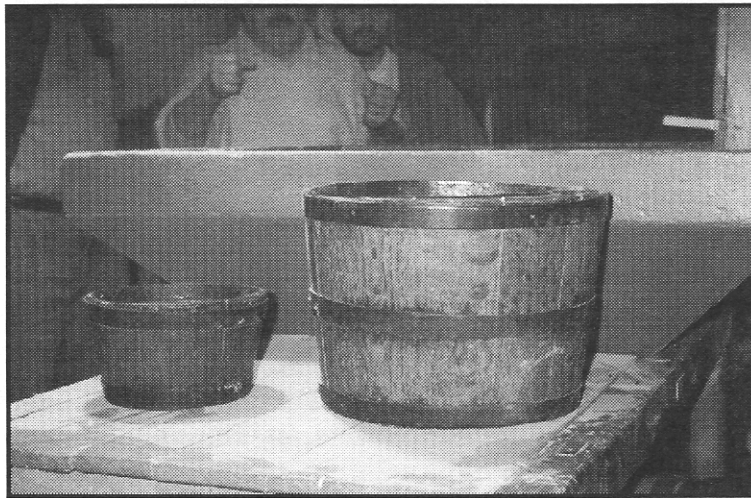


Photo : Paul Beaumont

Mesure d'origine pour le grain, avec le quatorzième minot pour le seigneur (à gauche)

## Par dessus les meules

La moulange est entièrement recouverte par un boîtier de bois; c'est la jupe. Sur la jupe est fixée une petite structure, le porte-trémie, qui supporte l'entonnoir, (la trémie) qui reçoit le blé. La trémie est excentrique aux meules. Le grain est amené vers l'ouverture centrale de la meule courante par un auget placé sous la trémie. Un tige de bois ou de métal carrée (batterelle, demoiselle ou babillard), est fixée au centre de la meule courante. Elle frappe le côté de l'auget qu'elle secoue quatre fois par tour. Ces secousses font descendre un peu de grain à chaque fois entre les meules. C'est cette demoiselle qui donne au moulin son «tic-tac»...elle babille.

## Piquage des meules

Quand les meules sont usées, la farine perd de son velouté...on disait anciennement que les meules commençaient à «être lasses». Aussi, il y a moins de farine qui tombe et le meunier y perd. Les meules doivent alors être piquées afin de refaire la rugosité des surface. Il faut y refaire des dents pour briser le grain. Au mieux, une meule mal piquée peut s'endommager au point de devenir inutilisable, et au pire, elle peut provoquer l'incendie et la perte du moulin. C'est pourquoi personne ne s'improvise piqueur de meule. Cette habileté s'acquiert au long des années et s'apprend sous la tutelle d'un meunier d'expérience.

Comme le moulin Légaré est classé monument historique, le meunier tient à ce que les opérations de démontage de la meule, de la vérification de l'usure et du piquage proprement dit soient faits de façon traditionnelle. Une fois les accessoires enlevés au dessus la meule, celle-ci est soulevée et déplacée au moyen de la potence à crémaillère qui servait à cet usage au tout début du moulin. Deux hommes peuvent facilement y arriver. La meule courante est retournée entre ses deux points de suspension et est déposée face en haut sur des supports. Elle est prête pour son traitement annuel

Les surface des deux meules sont vérifiées avec le garant, cette pièce de bois enduite de poudre d'ocre. La pièce de bois est glissée sur la surface et la coloration rouge laissée par l'ocre (peroxyde de fer) permet la lecture de l'état de la meule afin de déterminer les actions de redressement nécessaires. Le niveau de la meule dormante est vérifié et corrigé au besoin par des cales de bois entre les poutres de soutien.



**Le meunier Daniel Saint-Pierre, piquant la meule courante (28 mars 1998)**

L'outil employé pour piquer la meule est un marteau de trois centimètres de large avec un tranchant bien affûté. Tout en maintenant un niveau constant, il s'agit de redonner du relief, ou du mordant aux surfaces de meulage et aussi, abaisser les espace de dégagement du grain. De 24 à 28 lignes au pouce sont frappées avec le marteau. La pierre de silex (Silex pyromaque) est réchauffée aux points de frappe et dégage une odeur de soufre qu'on remarque tout de suite en entrant dans le moulin. Le tranchant du marteau doit être affûté souvent pour maintenir un piquage efficace. Le piquage de la meule dormante et de la meule courante demande deux semaines de travail.

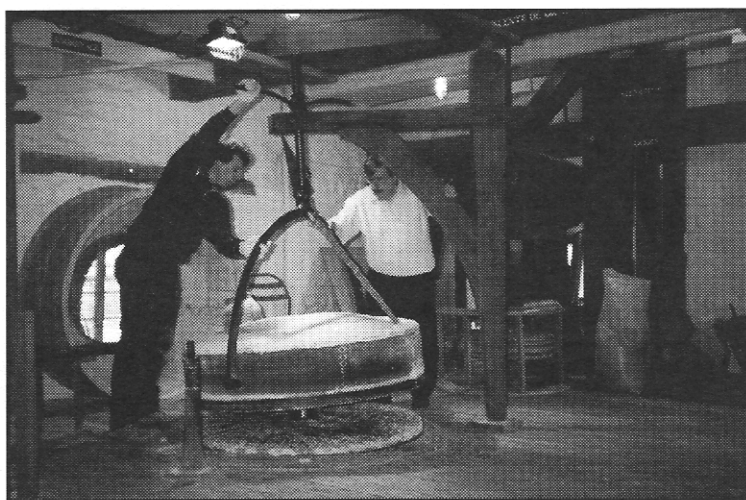
L'entrée du grain se fait au centre de la meule; il en est éloigné par la force centrifuge et par l'appel d'air périphérique créé par la rotation de la meule. Vers la sortie, près du périmètre, l'espace entre les meules (le travaillant) est de un à deux millimètres, soit l'épaisseur d'une feuille de papier. Cette mesure révèle toute l'importance d'un tra-

vail soigné et combien l'espacement doit être précis et graduel pour obtenir une bonne mouture.

### Remontage et essai

Toutes les opérations qui avaient été faites pour accéder aux surfaces des meules sont refaites, mais à l'inverse. La meule courante est replacée par dessus la meule dormante, puis ensuite tous les accessoires nécessaires, jupe, porte-trémie, trémie, auget et demoiselle.

Vient ensuite la mise en eau et le moment tant attendu : la mise en marche de la turbine. Au silence de l'attente qui s'était fait parmi l'assistance dans la salle du moulin, succède le bruit croissant de la moulange et des différents mécanismes...l'ancien moulin seigneurial se met à vivre de nouveau. Le «tic-tac» bat



**La meule courante est remise en place par le meunier, assisté du président de la corporation du moulin**

la mesure. Le plancher vibre sous l'impulsion de l'eau qui s'engouffre dans la turbine, loin en dessous. Le moulin est en marche pour une autre année.\*

Il y a environ six moulins anciens encore en opération au Québec, mais le moulin de Saint-Eustache est probablement le plus ancien du Québec et même du Canada ; à avoir fonctionné de façon continue depuis sa mise en marche en 1763. A notre connaissance, il n'existe aucun périodique au sujet des moulins patrimoniaux au Québec. Toutefois une telle publication existe en Nouvelle-Angleterre.

## Conclusion

Un ancien moulin hydraulique est fascinant par l'ingéniosité de son mécanisme, par la façon dont est captée l'énergie fuyante d'une rivière pour arriver à produire une farine de très haute qualité. Les bâtisseurs de cette époque disposaient de moyens limités si on les compare aux moyens qu'offre la technologie d'aujourd'hui. La façon avec

laquelle sont agencés les mécanismes ainsi que les matériaux utilisés demandaient beaucoup de connaissances et de compétence au meunier. L'homme était important dans l'accomplissement de sa tâche et cela, aux différents stades de la production. Un bon meunier possède de bonnes connaissances techniques et une grande habileté. Son œil vif lui permet de surveiller le barrage, les engrenages et la machinerie, et d'assurer sa sécurité dans un milieu dangereux. Son ouïe fine enregistre le rythme des machines et l'avertit de toute anomalie. Son toucher, « le pouce du meunier », lui est indispensable pour évaluer la qualité de ses produits. Ses connaissances et son habileté sont indispensables pour l'entretien général de la machinerie et des meules. Le meunier était maître de son travail. Son principal patron, c'était la nature. □

## Bibliographie

- Francine Adam-Villeneuve et Cyrille Fecteau, *Les moulins à eau du Saint-Laurent*, Les Éditions de l'Homme.
- Denise Dodier-Jacques, «Le meunier», *L'Entraide Généalogique*, Bulletin de la Société de généalogie des Cantons de l'Est Vol. XV no 1, janvier-février-mars 1992, p. 25.
- Denise Caron, «Le Moulin Légaré», *Cahiers d'Histoires*, Société d'Histoire Régionale de Deux Montagnes, Volume 15 No 1, Septembre 1996, p. 33.
- *Histoire Québec*, Vol. 2 No 2, janvier 1997 numéro spécial sur les moulins du Québec.
- Louise Brunelle-Lavoie et Hélène Liard, *Des moulins et des hommes*, La Société d'Histoire de Sherbrooke, 1990.
- «Le moulin Légaré de Saint-Eustache», *La Presse*, le 11 novembre 1995, ( Les chemins de la Mémoire)
- Jean-Paul Charbonneau, «Daniel Saint-Pierre, le seul piqueur de meules au Québec», *La Presse*, le 16 février 1998.

Personnes-ressources : Monsieur Daniel Saint-Pierre, meunier du moulin Légaré  
Monsieur Ernest Labelle, président de la Corporation du Moulin Légaré Inc.

Publication :

*Old Mill News*, publié 4 fois par année  
Box 5, Hartford, N.Y. 12838 USA  
Abonnement annuel: \$17,00 US

\* Le moulin Légaré est ouvert à la visite. Des visites guidées sont organisées pour les classes d'étudiants ou pour des groupes. Il est situé à 236, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache. On peut y acheter de la farine de blé et de la farine de sarrasin.

# La généalogie d'Astérix

par Michel ARSENEAULT, *L'actualité*, 1<sup>er</sup> juin 1998, pp. 92-94

*Reproduit avec la permission de l'éditeur.*

**N**ous sommes en l'an 50 avant Jésus-Christ, la Gaule est occupée par les Romains : vous connaissez l'histoire. Mais vous êtes-vous déjà demandé avec qui couchaient tous ces Romains ? Vous ne trouverez pas la réponse dans les albums d'Astérix, destinés après tout aux enfants, mais dans les études démographiques, qui révèlent que le brassage des populations en France remonte à la nuit (c'est le cas de le dire) des temps. Les démographes parlent d'hétérogamie pour désigner les mariages entre personnes de groupes sociaux différents. Ces unions donnent lieu à une descendance que les généalogistes tenteront, tant bien que mal, de reconstituer.

Vu les caprices de l'histoire, mais surtout des amours, les généalogistes ont du mal à faire remonter une lignée jusqu'à une éventuelle «souche». On sait avec assurance que la mère, mais la filiation paternelle reste difficile à établir... Comment être sûr que les enfants de Falbala (la belle dans *Astérix*) ne sont pas issus d'une relation avec un Romain ?

Les spécialistes froncent carrément les sourcils quand ils entendent l'expression «Français de souche». Qu'est-ce qu'un «vrai» Français? Difficile à dire. Surtout dans un pays dont les frontières ont été maintes fois redessinées : la Savoie, la Corse ont été italiennes ; l'Alsace et la Lorraine, allemandes, alors que le Pays basque a toujours été et demeure... basque. Et ne parlons pas de la Martinique ou de la Nouvelle-Calédonie.

Malgré son côté aléatoire, la généalogie suscite un véritable engouement en

France, et les généalogistes amateurs et professionnels y sont légion. Leur fédération ne regroupe que 35 000 membres, mais plus de 150 000 personnes s'intéresseraient à cette discipline. Les Français, qui chérissent le souvenir de leur coin de terroir, des «vieilles pierres» et d'une famille où les grands-parents avaient encore une place, sont plus que jamais à la recherche de leurs racines. Leur pays, majoritairement rural jusqu'à la Révolution, s'est métamorphosé en société urbaine en deux siècles - ce qui est considéré en France comme une transition rapide -, et les Français sont en quête d'identité.

«Les Français sont déracinés», explique le Dr Jean-Marie Thiébaud, médecin, juriste et président de la Conférence internationale de généalogie et d'héraldique. «Il y a chez tous les terriens un besoin d'identité; les gens ont besoin d'être rattachés à un clan. Ils veulent savoir d'où ils viennent pour être équilibrés dans leur tête et dans leur cœur.»

Cette quête mettra souvent en lumière un passé moins glorieux qu'ils ne se l'imaginaient. Le Breton Robert Surcouf, par exemple, navigateur et corsaire du 18<sup>e</sup> siècle dont les Français chantent encore les exploits, fut aussi, c'est moins connu, capitaine de vaisseau négrier. Pour les descendants d'illustres inconnus, la généalogie lève aussi le voile sur un passé moins bleu-blanc-rouge qu'ils ne le croyaient... Car elle est finie, l'époque où cette discipline — on disait alors «menteur comme un généalogiste» — servait à montrer qu'on était «bien né» dans l'espoir d'être un jour «bien ma-

rié», c'est-à-dire d'épouser plus riche que soi. Les membres de la profession font désormais preuve de rigueur, et les spécialistes n'hésitent plus à explorer les fonds de placard pour y trouver la vérité.

«Je suis un descendant direct de Charlemagne et de plusieurs têtes couronnées, explique le Dr Thiébaud. Mais je suis aussi le descendant de simples paysans. La généalogie nous permet de découvrir qu'on est une synthèse, de connaître nos propres différences et d'accepter celles des autres. C'est une leçon de tolérance.»

Ces «différences» sont, dans un pays comme la France, de plus en plus importantes. Selon Michèle Tribalat, directrice de recherche de l'Institut national d'études démographiques qui s'intéresse à la question depuis plus de 20 ans, les brassages de populations ont été tels qu'en 1986, un Français sur cinq avait au moins un parent ou un grand-parent immigré. Environ 10 millions de personnes nées en France seraient d'origine étrangère. Ces statistiques ne sont pas passées inaperçues dans un pays où l'immigration est au cœur même du débat politique. «À droite, explique Michèle Tribalat, la réaction a été : "On vous l'avait bien dit : il y a des millions d'étrangers dans ce pays." Et à gauche: "On est tous des enfants d'immigrés. On est tous pareils." D'un côté comme de l'autre, ça me paraît extrêmement insuffisant...»

À l'instar du Canada, la France s'est dotée d'une législation qui associe le «droit du sol» (l'enfant obtient la citoyenneté du pays où il naît) au «droit du sang» (il hérite de la citoyenneté de ses parents). C'est cette approche, selon Michèle Tribalat, qui permet d'intégrer les étrangers relativement vite et d'assurer l'occupation du territoire. Car, sans les immigrés, ce pays compterait 12 millions d'habitants de moins que les 60 millions actuels. Et parce que cette approche laisse aussi entrevoir aux étrangers la possibilité réelle de s'intégrer, ils sont plus

nombreux à vouloir s'y établir. Malgré tous les débats, la France a été capable, sans trop s'en rendre compte, d'absorber des vagues d'immigration extrêmement fortes, dit Michèle Tribalat. On est un peuple de mélange, et ça ne s'est pas si mal passé.»

La France a un très grand pouvoir d'assimilation, constate le Dr Thiébaud. «Les Français sont très accueillants pour les gens qui aiment ce pays, dit-il. Un pays étonnamment tolérant. On ne peut pas en dire autant de tous les autres.» Ce pouvoir d'assimilation ne réussit pas toutefois à niveler la diversité démographique à la suite des vagues d'immigration. Cette hétérogénéité est manifeste dans les noms de famille, au nombre de 900 000 (!), qui feraient de l'Hexagone le champion mondial en ce domaine.

Une équipe de chercheurs a fait l'inventaire des 450 000 noms de famille qu'ont portés les enfants nés en France pendant un demi-siècle (de 1891 à 1940) et a publié récemment dans la revue *Population* une liste des noms les plus fréquents. On constate que Martin, Bernard et Petit étaient, jusqu'à la Première Guerre mondiale, les trois patronymes les plus répandus, et qu'un nom comme Garcia ne figurait pas parmi les 100 premiers.

Mais la situation a changé. Aujourd'hui, si l'on se fie à la liste des noms les plus communs parmi les abonnés du téléphone, Martin, Bernard et Petit sont toujours en tête de peloton. Mais Garcia s'est hissé au 15<sup>e</sup> rang — devant Fournier, Girard et même Dupont, qui passe pourtant, à tort, pour le patronyme le plus fréquent. Depuis la Première Guerre mondiale, les Espagnols, à l'instar des Portugais, des Italiens, des Polonais et des Maghrébins, ont déferlé par vagues successives en France, qui les a intégrés les uns après les autres tant bien que mal.

Des origines étrangères ont parfois, un peu comme aux États-Unis, un parfum d'exotisme que certains recherchent. Le Dr

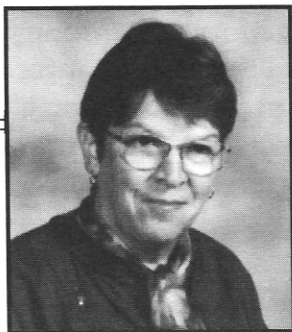
Thiébaud a déjà fait l'arbre généalogique des Minory, une famille de Franche-Comté, dans l'est de la France. Ils étaient persuadés qu'ils étaient d'origine italienne, et qu'on avait francisé leur nom en remplaçant le «i» final par un «y».

Dans leur «fantasme», explique le Dr Thiébaud, leur ancêtre italien, qu'ils imaginaient volontiers maçon, avait traversé les Alpes à pied, balluchon à l'épaule, pour venir gagner sa vie en France à la sueur de son front... « Si je leur avais trouvé une histoire de pauvre Calabrais échappant à la mafia après une sombre affaire de viol, ils auraient craqué de bonheur! » dit-il. Sauf

que la réalité était tout autre : les Minory, a-t-il découvert, sont les descendants des Mignhorry, dont la présence est attestée depuis près de 600 ans dans leur propre village...

Le patronyme n'est garant de rien. La «nationalité», comme on dit en France, ne tient pas à un nom. J'ai eu l'occasion de le constater, encore récemment, en me joignant à une équipe de la télévision française. Le réalisateur s'appelait Pacull, le caméraman, Moscara, l'ingénieur du son, Kayler. En fait, le seul qui avait un patronyme « français », c'était moi. Le seul... étranger. □





*Charlotte*  
**BERGERON**  
(1459)

## Le coin des revues

Les revues mentionnées sont disponibles pour consultation à la bibliothèque. Si ce que vous voulez lire n'est plus sur le présentoir, demandez au responsable de garde qui vous indiquera où sont rangées les revues désirées. Prenez note aussi, que plusieurs revues sont reliées en volumes et placés dans des étagères près du comptoir d'admission.

Dans **Héritage**, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs,

A) avril 1998:

- Le bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie par la Fédération québécoise des sociétés de généalogies. Texte décrivant les critères de compétence afin d'être reconnu comme généalogistes agréés. P. 87 à 94.
- Les BARON LUPIEN dit LAFRENIÈRE par Gaston Lafrenière. P. 95-96.

B) mai 1998:

- St-Pierre ou Boucher ou Dessain ou Curonne ou Ducuront? par Robert St-Pierre. P. 122 à 125.
- Les ancêtres MORISSETTE par Roger Morissette. P. 125 à 129.

Dans **L'Outaouais généalogique**, bulletin de la Société de généalogie de l'Outaouais,  
Vol. XX no 2, mars-avril 1998:

- L'ancêtre Louis LAMOUREUX par Daniel Brunet. P. 48 à 51.
- Les LACROIX dit LANGEVIN de Ste-Famille d'Aumond par Suzanne Sabourin, suite du numéro précédent. P. 52 à 59.
- Historique de la paroisse St-Roch du lac Cayamant. P. 60 à 62.

Dans **L'Ancêtre**, bulletin de la Société de généalogie de Québec.

A) Vol. 24 no 8, avril 1998:

- André Eschenbach, soldat allemand et meunier de la Côte-du-Sud, 4e partie, par Jean-Claude Massé. P. 285 à 292.
- L'origine française de Nicolas Fournier (1642-1687) par Marcel Fournier. P. 293 à 297.
- Recherche de l'ascendance de Nicolas Gamache, père, par Cora Fortin-Houdet. P. 299 à 303.

B) Vol. 24 no 9, mai 1998:

- L'affaire Pierre KEMNER-LAFLAMME vs la Fabrique de St-Lazare (1853-1857) par Christian Laflamme. P. 325 à 332.
- D'où les CAHOUËT ? par Luce Jean Haffner. P. 333 à 339.

Dans **Au fil du temps**, publication de la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry,  
vol. 7 no 1 mars 1998:

- L'île du Dr LALANNE, une page oubliée de l'histoire du nazisme par Hugues Théoret. P. 4 à 9.
- Trois générations de ÉLLICE dans la seigneurie, ou l'influence du «Family Compact» au Canada par Yvon Julien. P. 10 à 13.
- Le manoir de Beaujeu par Hector Besner. P. 14 à 20.

Dans **Mémoires**, de la Société généalogique canadienne-française, vol. 49 no 1, printemps 1998:

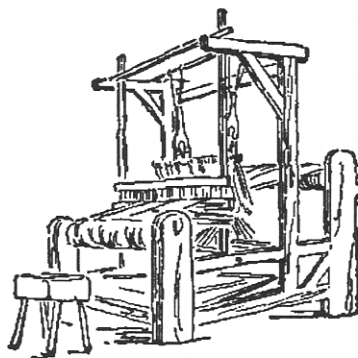
- Michel MESSIER, sieur de St-Michel (1640-1725) par Gilles Messier. P. 6 à 31.
- Jean-Baptiste DUPÉRÉ, marchand, par Paul-Henri Hudon. p. 32 à 49.
- Un recul sur les BRON-BRAN-BRUNSARD dit Langevin par Gérard Bronsard. p. 50 à 52.

Dans **Le Chainon**, de la Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie:  
vol. 16 no 1, printemps 1998:

- Les LAMOUREUX ou l'AMOUREUX par Rhéal Perron. P. 12 à 15.

Veillez noter que nous avons aussi les journaux des familles suivantes :

**Arès** (Le Palm-Arès) - **Asselin** (Asselinformation) - **Beaulieu** (Le Beau-Lieu) - **Bolley** (Le Bolley) - **Brochu** (Le Fleuron) - **Courtemanche** (La Manchette) - **Demers** (L'arbre de mai) - **Dubois** (Le Boisé) - **Fréchette** (La Voix des Fréchette) - **Geer** (The Geer family) - **Houde** (Le Manousien) - **Labrecque** (Bulletin des Labrecque) - **Landry** (Le Landry) - **Laporte et St-Georges** (DeLaporte à St-Georges) - **Leblond** (Leblond d'Or) - **Lehoux** (La Houssaie) - **Morissette** (La Moricetterie) - **Nau** (La Voix des Nau) - **Nadeau** (Info Nadeau) - **Normand** (Le Normand) - **Pelletier** (La Pelleterie) - **Pépin** (Nos Origines) - **Provencher** (Les Provencher) - **Robillard** (Les Robillardises) - **Roy** (Les Souches) - **Séguin** (La Séguinière) - **Tanguay** (Le Tanguay) - **Tardif** (Le Tardif Fusion) - **Therrien** (Les Therrien) - **Thibault** - **Veilleux** (L'Éveilleur).



*Ancien métier*

---

---

*Yvonne*  
**NADEAU**

(526)



## ***Publications***

### **L'Art héraldique**

**Cote 1-REF-400:** Armorial Français par J.-H. Willems et H. Lamant.

Tome I, fascicule 1, 1992.

Rien n'est plus beau que de parler et d'écrire du passé de la France. Ce fascicule et les suivants rendront d'immenses services aux chercheurs, car les notices classées en ordre alphabétique ont été recopiées fidèlement et sont accompagnées du blason et de la référence.

**Cote 1-REF-401:** Armorial Français par J.- H. Willems et J.-Y Conan.

Tome I, fascicule 2, 1964.

Ce répertoire des noms de familles françaises nous informe des armoiries des régions suivantes: Languedoc, Artois, Poitou, Bretagne, Lorraine, Alsace, Berry, Flandre, Hainaut, Champagne.

Chaque nom de famille est accompagné du prénom, de la région d'où elle est originaire. Cela permet au généalogiste et, ou à l'héraldiste, une étude très poussée sur l'art héraldique et sur les blasons.

**Cote 1-REF-402:** Armorial Français par J.-H. Willems et H. Lamant.

Tome V, fascicule 3, 1963-1973.

En plus du contenu des armoiries, des blasons de la noblesse française, ce fascicule est agrémenté de photos de personnages importants, de salons bourgeois, de monuments historiques, de châteaux royaux, etc.

**Cote 1-REF-403:** Dictionnaire et armorial des noms de familles de France par Pierre Blanche, 1974.

Chapitre I: Voici un volume des plus intéressants.

L'Introduction nous apprend que l'art héraldique est une science qui a été inventée, entre autres comme passe-temps et appelée anthroponymie. Ce chapitre décrit l'aristocratie, la noblesse; il exclut les mystères et les rites des gens qui n'en sont point dignes: gens du commun, qui se réservaient à eux seuls un petit jardin de délices et savouraient le plaisir de faire partie d'une caste supérieure et interdite.

Le but de ce chapitre est d'aider le Français moyen à être plus français, à surmonter ses complexes d'infériorité qui rendent parfois la vie si pénible.

Chapitre II: Noblesse et roture.

Roture signifie rupture. La classe noble n'existait guère avant le XIIIe siècle. Celui-ci est la fin du Moyen Âge, période caractérisée par la chevalerie.

### Chapitre III: Héraldique.

L'héraldique est une science sacrée. Elle utilise des mots compliqués pour désigner la simplicité du langage. Exemple: «vairé de sinople et de gueules», que même le bourgeois ne comprend pas. L'héraldique relève de l'art décoratif du blason.

### Chapitre IV: L'écu.

L'écu rassemble les éléments d'une composition héraldique, toujours bien ordonnée: les parties de l'écu qui sont le chef, le quartier, l'écartelure, le parti, l'écartelure en sautoir, le coupé, le tranché, le taillé... Bien illustrée, la base de l'écu est en haut et le sommet est en bas (avec pointe).

### Chapitre V: Glossaire.

- Le glossaire concerne le centre de l'écu. Un petit dictionnaire alphabétique bien défini fera connaître ce qu'est un écu et les meubles qui y sont représentés.

- Abréviations. - Source.

### Chapitre VI: Nomenclature.

Dans ce chapitre, il y a l'étude de chaque nom, édition 1696, notamment de trois villes, Paris, Lyon et Marseille. Le Moyen Âge se caractérise par une vaste indifférence au temps et au nombre.

### **Cote 1-REF-404:** Le Blason par Geneviève d'Aucourt et Georges Durivault.

Ce livre se divise en quatre chapitres et traite en profondeur des ressemblances et des différences héraldiques.

Chapitre I: Tout d'abord un écu est une figure sur laquelle peuvent être reproduits les emblèmes personnels de celui qui en use et que l'on appelle armoiries, armes ou blasons.

Maintenant, la science héraldique est la connaissance des armoiries, des armes ou des blasons. L'art héraldique, lui, est l'ensemble des images que nous voyons sur ces armoiries, armes ou blasons. (Voir page 9)

Chapitre II: L'écu prend différentes formes (p. 39), différentes couleurs, positions, partitions. Il prend aussi: a) différentes charges comme les pièces honorables: le chef, l'écusson; b) la modification des pièces: position, dimension, nombre; c) les meubles: un seul ou plusieurs (voir p. 62); d) les figures: homme, flore, faune, outillages, etc...

Chapitre III: Des ornements intérieurs et extérieurs: - le timbre - les insignes de dignité - les tenants et supports - les cris et devises.

Chapitre IV: Lecture du blason: la lecture du blason commence par la description des armes mêmes, des émaux, du champ, des pièces, des meubles ou figures, toujours bien ordonnés. (Voir p. 124-125)

### **Cote 1-REF-406:** Armoiries Épiscopales et Municipales par l'Institut Drouin, Montréal.

Les armoiries épiscopales et ou municipales ont été conçues en fonction de l'identification des diocèses, des paroisses, des municipalités.

Des témoignages d'appréciation, d'efficacité à tous les points de vue ont été acheminés à l'Institut Drouin dont la réputation n'est plus à faire.

### **Cote 1-REF-407:** Armorial Universel par F. Koller et A. Schillings, 1951.

Plusieurs diocèses, communautés religieuses, municipalités se sont adressés à l'Institut généalogique Drouin pour la réalisation et l'impression de leurs armoiries.

Ces organismes furent enchantés du travail d'artiste qui a été exécuté. C'était l'usage de sanctionner les actes par un sceau.

**Cote 1-REF-408:** Flag and Arms across the World par Whitney Smith.

Ce volume contient: la signification et le rôle des drapeaux dans le monde aujourd'hui; des précisions sur des drapeaux et des armes; la symbolique de l'utilisation des drapeaux; l'index des pays; l'illustration des drapeaux et des armes de 174 pays; l'histoire de quelques drapeaux nationaux ainsi qu'un index des drapeaux.

**Cote 1-REF-409:** Traité d'Art Héraldique, D 5 A.H., par Victor Maquin, L.L.D., 1919. Référence: Le blason par Geneviève d'Haucourt et Georges Durivault.

Quelques notes supplémentaires sur l'écu. Le champ représente le fond sur lequel se place tout ce qui comporte l'armoirie en lui-même. Les émaux sont de toutes les couleurs sur les armoiries parce qu'alors on les peignait en émail sur les boucliers afin de les protéger contre les intempéries. Les figures constituent tout ce qui se place sur le champ de l'écu.

**Cote 1-REF-410:** Boutell's Heraldry par Frederick Warne et Co. Ltd., révisé par J.P. Brooke-Little. Richmond, Heyford House, 1970.

«I hope that they will continue to aid me in this way, so that Boutell's Heraldry may continue to be a valued friend and guide to student of armory.» (J.P. Brooke-Little)

**Cote 1-REF-411:** Beddoe's Canadian Heraldry par Lt. Cdr. Alan Beddoe, F.H.S.C., révisé par Col. Strome Galloway, F.H.S.C.

Dans ce volume, admirez les Armes du Canada, 1921-1957.

Chap. 1: Canada? Unknown Heritage.

Chap. 2: Understanding Canadian Heraldry.

Chap. 3: The French Heraldic Tradition.

Chap. 4: The British Heraldic Tradition.

Chap. 5: Arms of Dominion and Sovereignty.

Chap. 6: Canadian Municipal Heraldry.

Chap. 7: Canadian and Ecclesiastical Heraldry.

Chap. 8: The Heraldry of Institutional and Commercial Concerns in Canada.

Chap. 9: Personal Heraldry in Canada.

Chap. 10: Flags and Badges in Canada.

Chap. 11: Putting Heraldry to use in Canada.

Chap. 12: Status and Protection of Heraldry in Canada.

P. 195: A Short Selective Glossary.



## ***Boîte aux questions***

Les membres sont invités à nous faire parvenir leurs problèmes généalogiques.  
Afin de faciliter la rédaction de cette chronique, nous vous demandons:

- d'écrire les noms qui font l'objet d'une demande, en MAJUSCULES, en ajoutant les accents s'il y a lieu;
- de préciser le plus possible votre demande en donnant des points de repère de temps et de lieu;
- d'inscrire votre numéro de membre.

Les réponses aux questions devront être envoyées à la rédaction qui les fera paraître dans l'Entraide.

Faites parvenir vos demandes et vos réponses à: **L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE**  
**275, rue Dufferin**  
**Sherbrooke, Qc J1H 4M5**

**IMPORTANT: Prendre note que dorénavant, les questions qui ne contiennent qu'un nom de couple et une date approximative ne seront pas publiées. S.V.P., relire attentivement les exigences écrites au début de la chronique.**

## **QUESTIONS**

- Q. 905** Nom du père d'Adolphe POTVIN marié à Almas TRÉPANIÉ, le 3 oct. 1923 à S.C. de Jésus de Beauce. (2885)
- Q. 906** Date et endroit du mariage d'Augustin MORIN et Joséphine CÔTÉ. Leur fils se marie à Louisa Demers le 15 juillet 1902 à Ste-Hélène de Chester. (2079)
- Q. 907** Date et endroit du mariage de Joseph-Noël GIROUX, fils de Noël et M.-Thérèse Duprat et Geneviève GARNIER/GRENIER, fille de Pierre et Angélique Vachon. (2668)
- Q. 908** Date et endroit du mariage de Nicolas GIROUX, fils de Michel et Thérèse Prévost et Marguerite BLONDEAU, (?) en 1716 à Charlesbourg. (2668)
- Q. 909** Mariage et parents de Joseph GIROUX et Catherine RAINVILLE. Leur fils épouse Elmire Poulin le 13 juil 1858 à Mont St-Grégoire. (2668)
- Q. 910** Mariage et parents d'Alcide BEAUREGARD et Lise ROY. Leur fils Gilles épouse France Plouffe (Anaclet et Ange-Alba Therrien) le 4 sept. 1967 à Roxton Pond. (2668)
- Q. 911** Mariage et parents de Guillaume SANSOUCY et Clothilde CHABOT. Leur fils Guillaume (William) épouse Onésime Borduas (Louis et Victoire Malo) à St-Hyacinthe le 21 janv. 1884. (2668)
- Q. 912** Date et endroit du mariage, nom des parents de François GAGNÉ et Catherine THERRIEN. François se remarie avec Suzanne Desbien le 17 janv. 1788 à La Malbaie. (1938)
- Q. 913** Date et endroit du mariage, nom des parents de Jacques GIROUX et Madeleine GILLETTE. Leur fils Jean-Baptiste a épousé Marie-Anne Ledoux le 27 avril 1795 à St-Mathias. (1938)

- Q. 914** Date et endroit du mariage, nom des parents de Joseph LABONTÉ (MAROT) et Thérèse LAMY. Leur fils François a épousé Joseph Antaya le 30 juillet 1792 à Sorel. (1938)
- Q. 915** Date et endroit du mariage, nom des parents de Cyrille MALOUIN et M.-Anne COUSINEAU. Leur fils Cyrille a épousé Alvina Bélanger le 19 sept. 1881 à St-David de Yamaska. (1938)
- Q. 916** J'aimerais connaître le nom du père de Joseph GAGNON et Cédulie GAGNON qui ont émigré aux États-Unis dans les années 1825 à 1882. (1771)
- Q.917** Date et endroit du mariage de François BRIEN-DESROCHERS et Marcan LAPIERRE. Leur fille Geneviève épouse Benjamin Gauthier St-Germain à Montréal le 7 fév. 1820. (1990)
- Q. 918** Date et endroit du mariage de Louis BAUDIN et Marie-Josephte St-Yves. Leur fille Marie épouse Amable Lafleur-Pinsonneau à St-Philippe de Lapraire le 17 oct. 1814. (1990)
- Q. 919** Date et endroit du mariage de Joseph GAUTHIER-ST-GERMAIN et Joseph BACHAND-VERTEFEUILLE. Leur fils Joseph Benjamin épouse Geneviève Brien-Desrochers à Montréal le 7 fév. 1820. (1990)
- Q. 920** Date et endroit du mariage d'Abraham LE CHASSEUR et d'Angèle MORENCY. Leur fille Angèle épouse Jean-Baptiste Couture à Beaumont le 13 juillet 1824. (1990)
- Q. 921** Charles TREMBLAY épouse le 3 sept. 1804, à St-Henri de Lévis, Marie COTÉ. Date et endroit du mariage, nom des parents de Marie COTÉ. (1990)
- Q. 922** Date et endroit du mariage d'Antoine Frédéric BALES et de Délia CREPEAU. Antoine Frédéric a pour mère Julie VINELLE, il est né en janvier 1885 à Petit Bézier (Hérault, France) et il est décédé en juin 1956. Délia a pour père Siméon et pour mère Marie Léa Crépeau. (2768)

## RÉPONSES

### R: 874 ( Voir vol. 21, no 2)

La réponse (B) n'est pas la bonne. Cette MARGUERITE GAGNON, est née et baptisée le 24 août 1715 à Château-Richer. Elle est la fille de Jean et Thérèse Rocheron, et épouse Michel Dumay-Dumest, fils de René Demers et M.-Anne Dubois, le 9 février 1733 à Château-Richer. Michel Dumay-Demest, son époux, s'est remarié avec Marie-Anne Gingras le 17 août 1739 à St-Augustin (selon Tanguay, Drouin). La sépulture de Michel a eu lieu le 17 nov. 1759 à St-Nicolas.

La «MARGUERITE GAGNON» concernée dans la demande a épousé en secondes nocces, Jean-Joseph Bergeron, fils de Joseph et Marguerite Dussault, le 4 ou 14 sept. 1752 à St-Nicolas. Marguerite Gagnon, née et baptisée les 7-8 avril 1701 à Château-Richer, est donc bel et bien la fille de François et Marguerite Bélanger. Elle s'est mariée une première fois avec Michel Demers, fils de Nicolas et Anne Rocheron/Rochon, le 11 fév. 1726 à Château-Richer. La sépulture de Michel a eu lieu le 16 déc. 1749 à St-Nicolas. (Drouin, Tanguay, PRDH et Pontbriand) (1896)

Ces MARGUERITE, ont épousé toutes deux des DEMERS, de là vient le questionnement. Mais, pour la 2e, le nom des parents de son 2e époux (Joseph Bergeron et Marguerite Dussault) permet de conclure que les noms des parents recherchés sont bien: François et Marguerite Bélanger. (1459)

- R: 880** Joseph GIROUX, fils d'Adrien et Rosalie Loiselle et Marie MARCOUX, fille de François et Sophie Lemire, se sont mariés à Marieville le 23 février 1857. (Drouin et Pontbriand) (1896)
- R: 881** M.-Thérèse JOLIVE/Lépine, fille de Pierre-Nicolas Jolivet et M.-Thérèse Alary et Jean-Baptiste GIROUX, fils de Vincent et Marguerite Angélique Bouthillet, se sont mariés à St-Laurent, Montréal, le 22 juin 1761. (Drouin) (1896)
- R: 885** Jean-Baptiste PERREAULT, fils de Jean-Baptiste et Amable Paquet et Madeleine CHARBONNEAU, fille de Joseph et M.-Catherine Bouchard se sont mariés le 29 sept. 1794 à St-Vincent-de-Paul, Laval. (Drouin) (1896)
- R: 886** Achille Marcotte, fils d'Octave et de Sédulie Richer et Anna LECLERC, fille d'Évariste et d'Élise Tourigny, se sont mariés le 27 août 1900 à St-Samuel de Nicolet. (Drouin) (1896)
- R: 888** Pierre BEAUFORT/Brunel, fils de Joseph et M.-Joseph Dubois et Marguerite d'ALBERT-DE-ST-AGNAN, fille de Toussaint et Marguerite Lecoq, se sont mariés le 19 avril 1762 à Batiscan. (Drouin) (1896)
- R: 889** A) Hyacinthe BROUILLARD/St-Cire, fils de Pierre et Rosalie Cormier et Madeleine QUESSY, fille de Nicolas et Élisabeth Bourque, se sont mariés à Batiscan, le 16 janvier 1797. (Drouin) (1896) B) Hyacinthe ST CYR (Saincire), né vers 1774, se maria à Batiscan le 16 janvier 1797, décédé le 9 août 1839. Son père était Pierre Rouillard (Saintcire) et sa mère Rosalie Cormier. Son épouse Magdeleine, Marguerite Quessey, est née le 19 déc. 1775 et décédée le 2 août 1832. Elle était la fille de Nicolas et d'Élisabeth Bourque. Le nom (Rouillard- St-Cyr), tel qu'écrit dans la demande, devrait être Rouillard St-Cyr.  
(Georges A. Saint Cyr, 184 Amherst, Hull, Qc, J8Y 2X4) (2448)  
Note au membre 1960: communiquer avec M. St-Cyr pour échange d'informations.
- R: 890** Paul ROBILLARD, fils de Michel et Geneviève Charron/Ducharme et Sophie HUDON/Beaulieu, fille d'Abraham et de Théotiste Charron/Ducharme se sont mariés le 26 fév. 1838 à Ste-Élisabeth de Joliette. (Drouin) (1896)
- R: 891** Jean-Baptiste ARCHAMBAULT, fils de Joseph et M.-Rose Racine et Sophie PATENAUDE, fille de Charles et Louise Létourneau, se sont mariés à St-Césaire le 12 ou 17 janvier 1830. (Drouin et Pontbriand) (1896)
- R: 893** A) Michel BERGERON, fils de Paul et Benoite Chopagnon, de Crapone, évêché de Clermont et M.-Anne GAUTHIER, fille de Nicolas et Marie Alain, se sont mariés à Port Royal en Acadie le 20 juillet 1742. (Leboeuf) (1896) B) Ajouter à A: Anne Gauthier se remaria avec Joseph Mercure à Cap Santé, Québec, le 6 sept. 1747. Leur fille, Marie, baptisée le 15 avril 1745 à Grand-Pré, Nouvelle-Écosse, se marie avec Jérémie Hudon dit Beaulieu. (773)
- R: 895** François COULOMBE, fils de François et M.-Joseph Lavoye et Suzanne LAVOIE, fille de François et M.-Agathe Gagnon se sont mariés vers 1784. (Selon Victorien Coulombe et Paul Lachance au micro-film de Drouin) François Colombe/Coulombe, fils de Jean et Jeanne Balan/Lacombe et Josette Lavoie/Lavoye, fille de Pierre et Madeleine Tourneroche se sont mariés à Berthier en Bas le 25 juillet 1746. (Éloi Gérard Talbot et Drouin) (1896)

- R: 896** Olivier FONTAINE, fils de Jean-Baptiste et de Josephte Lussier et Lucie MORIN, fille de Benoit et Thérèse Vézina, se sont mariés à St-Sulpice le 15 fév. 1847. (Drouin) (1896)
- R: 897** Joseph POULIN, fils de Rémi et Basillise Roy et Delvina GODBOUT, fille de (parents omis), se sont mariés à Winthrop, Maine, le 1 août 1897. (Micro-film de Drouin)  
Rémi POULIN, fils de René et de Marcelline Bolduc et Basillise ROY, fille de Roger et Basillise Rodrigue, se sont mariés à St-François de Beauce le 30 sept. 1856. (Drouin) (1896)
- R: 899** Mathilde SIMONEAU, fille de Jean et Josephte Roberge et Louis-Georges FORTIN, fils de Georges et Basillise ST-PIERRE, se sont mariés à Ste-Sophie de Mégantic le 28 sept. 1869. Jean-Bte SIMONEAU, fils d'André et de Thérèse Vermette et Josephte ROBERGE, fille de François et de Joseph Duperron/Lavertu, se sont mariés à St-Jean-Chrysostome le 3 juin 1834. (Drouin) (1896)
- R: 900** Augustin LALLIER/Marcheterre, fils de Joseph et de Rose Derome/Descarreux et Marthe ROY/Mazeret ou Mayrette, fille de François et de Marguerite Herbec ou Werbec, se sont mariés à St-Pierre-les-Becquets le 10 fév. 1824. (Soc. Gén. Cantons de l'Est)  
Joseph LALLIER/Marcheterre, fils de Jean et Marguerite Paquin et Rose Derome DESCARREUX, fille de Jean-Baptiste et Marie-Rose Proux, ont signé un contrat de mariage le 27 déc. 1781 devant le notaire B. Plante. (Drouin) (1896)
- R: 901** Joseph DION, fils de Joseph et Marie-Louise Gagné et Marguerite TOUCHETTE, fille de Simon et Marie-Louise Larrivée, se sont mariés à St-Jean-Baptiste de Rouville le 19 janvier 1801. (#71 de Pontbriand) (1896)  
Joseph Nicolas DION, fils de Jean-Baptiste et de M.-Geneviève Morissette et M.-Louise GAGNÉ, fille de Joseph et de Marie-Louise Blaye, se sont mariés à Cap St-Ignace le 2 août 1780. (Drouin) (1896)  
Simon TOUCHETTE, fils de Charles et de Marguerite TRUDEL et Marie-Louise ARRIVÉE/Larrivée, fille de Jean-Baptiste et de Françoise Larchevêque, se sont mariés à Beloeil le 19 janv. 1778. (#58 de Pontbriand) (1896)
- R: 902** Dominique TÉTREAU/Ducharme (veuf d'Éléonore Beaudreau/Graveline), fils de François-Xavier et de Marie Leduc et Marie JACOB/Langlais, fille d'Alexis et de Josephte Drogue/Lajoie, se sont mariés à St-Jean-Baptiste de Rouville le 7 sept. 1812.  
Dominique et Éléonore s'étaient mariés à St-Jean-Baptiste de Rouville le 17 oct. 1808. (Drouin et Pontbriand #71) (1896)
- R: 903** Clément BUISSON, fils de Jean François et d'Anne Petitclerc et Marie-Anne RAYMOND, fille d'Étienne et de Marie Mignot, se sont mariés à Montréal le 2 mars 1772. (Drouin) (1896)
- R: 904** Charles LAMOND, fils de Charles et de Margaret Blewett et M.-Angèle MAILLET, fille de Jean-Louis et de Sarah Fowler, se sont mariés à St-Andrew's Church, Québec, le 7 janv. 1819. (Drouin) (1896)

Cette chronique s'adresse aux membres et  
aux associations à but non lucratif seulement.

Adressez vos demandes à:

L'Entraide généalogique - Communiqué  
a/s Société de généalogie des Cantons de l'Est inc.  
275 rue Dufferin,  
Sherbrooke, Qc  
J1H 4M5

## Congrès

### Cercle Généalogique du SUD-AVEYRON

Impasse du Rajol - 12 100 Millau

Le Cercle Généalogique du Sud-Aveyron tiendra sa 12e Assemblée générale les 12 et 13 sept. 1998  
à SÉVÉRAC-le-Château.

Possibilités de consultations d'actes notariés, visites guidées, conférences. Pour plus d'informations,  
demander le programme complet à l'adresse ci-dessus.

### Congrès du 25e anniversaire

#### AMERICAN-CANADIAN GENEALOGICAL SOCIETY

24-25-26-27 septembre 1998

Manchester, NH

P.O. Box 6478

tél. 603-622-1554

### Congrès du 55e anniversaire

#### SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

9-10-11- octobre 1998

Grand auditorium du Collège Maisonneuve

3 800 rue Sherbrooke est, Montréal

tél. 514-729-8366

télécopieur : 514-729-1180

courrier électronique : [gestionnaire@sgcf.com](mailto:gestionnaire@sgcf.com)

site internet : <http://www.sgcf.com>

---

## Rassemblements de familles

### Association des Familles LESSARD

Il y aura un grand rassemblement des Familles Lessard, le 30 août 1998 à Ste-Anne-de-Beaupré. Les activités débutent à 10h00. Une réservation pour le dîner au coût de 9,50\$ par personne, payée par chèque avant le 10 août est demandée. Faire parvenir toute correspondance à:

Association des Familles Lessard inc.

C.P. 435, St-Joseph-de-Beauce Qc, G0S 2V0

## Publications à vendre

### *Antoine Pépin dit Lachance, un pionnier de l'Île d'Orléans*

André Lachance nous propose un ouvrage fort bien documenté, à la fois accessible et scientifique, qui nous permet de jeter un regard éclairé et éclairant sur le vécu de nos ancêtres et la vie à l'Île d'Orléans en cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Publié aux éditions GGC, cet ouvrage est disponible au coût de 16,95 \$ (plus 2 \$ de frais de poste) aux adresses suivantes :

*l'Association des familles Pépin*  
4868 rue Philippe-Parizeau, Saint-Hubert, Québec, J3Y 8W2  
ou Jean-Marc Lachance, Sherbrooke, tél. (819) 564-0741

## *Ateliers d'initiation* à la recherche en généalogie

La Société de généalogie des Cantons de l'Est  
annonce une session d'ateliers d'initiation à la généalogie  
donnés par Gervaise ROUSSEAU,  
à la Bibliothèque de la Société, 275, rue Dufferin, Sherbrooke, J1H 4M5.  
Tél: (819) 821-5414.

Ces ateliers auront lieu le

***Lundi soir, de 19 heures à 22 heures,***  
**du 19 octobre au 30 novembre 1998.**

Coût: 60\$ (membres de la SGCE ou de la Bibliothèque Éva-Senéal)  
70\$ (non-membres)

Voici quelques sujets qui seront traités:

- méthodes et techniques de travail
- instruments de recherche et preuve généalogique
- ressources de notre bibliothèque et de la Bibliothèque Éva-Senéal
- travaux pratiques à notre bibliothèque et à la Bibliothèque Éva-Senéal

**S.V.P. Contacter Gervaise ROUSSEAU au (819) 346-4958**

# Voyage en France

Normandie et la France de l'Ouest

Un voyage au pays des ancêtres (2 semaines), prévu pour le **printemps 1999**,  
**est en préparation...** en collaboration avec Groupe Voyages Québec.

Nous prévoyons visiter Dieppe (l'église de St-Rémy avec possibilité d'un concert), Honfleur, Rouen, Caen, le Mont St-Michel (en Normandie); Nantes (en Bretagne); La Rochelle, Poitiers, Brouage, Saintes, Cognac, Angoulême (en Poitou-Charentes); châteaux de la Loire... ; les vignobles LeRoy et Rousseau (en Bourgogne)...  
**... d'autres endroits peuvent s'ajouter selon vos demandes...**

 Notre beau projet vous intéresse... dites-le nous :

**Gervaise ROUSSEAU** (819) 346-4958  
et **Réjean ROY** (819) 566-0487 ou : [rejean@interlinx.qc.ca](mailto:rejean@interlinx.qc.ca)

## Concours 1998

### de la Société de généalogie des Cantons de l'Est

La Société de généalogie des Cantons de l'Est lance son concours annuel invitant ses membres à la rédaction et à la publication d'oeuvres généalogiques. Ce concours est sous la responsabilité de la Fondation A.G. et est rendu possible grâce à la **participation financière de la Ville de Sherbrooke**

Catégories:

**500 \$ en prix**

- le meilleur **volume d'intérêt général en généalogie** (publié ou inédit)
- la meilleure **histoire de famille** (publiée ou inédite)
- le meilleur **dictionnaire généalogique** (publié ou inédit)
- le meilleur **article publié dans la revue *L'entraide généalogique***

#### Règlements du concours:

- 1° Le concours s'adresse à tous les membres en règle de la Société de généalogie des Cantons de l'Est. (Sauf aux membres du jury).
- 2° Tout texte doit être offert en don à la Société de généalogie avant le 31 décembre 1998.
- 3° Tout texte pour *L'entraide généalogique* doit être reçu à la Société avant le 1<sup>er</sup> septembre 1998.
- 4° Les textes manuscrits doivent être soumis en un exemplaire dactylographié à double interligne, d'un seul côté de la feuille, sur du papier 8 1/2 par 11.
- 5° Tous les textes reçus non primés seront versés à la bibliothèque de la Société, mais les concurrents conserveront leurs droits d'auteur.
- 6° Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la Fondation A.G.
- 7° Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix une année.
- 8° Les décisions du jury seront motivées et finales.
- 9° Les textes offerts à la Société de généalogie seront sous la garde du secrétaire général.
- 10° Les prix seront attribués au printemps 1999.

## ***Dons***

---

- Répertoire des mariages COUTURE par Allyre Couture. Don de l'auteur. #2-C-046.
- Photo de la 1ère église St-Thérèse d'Avila de Sherbrooke prise le 24-11-1952. Don: Rita Asselin-Bourget, #1274.
- Photos des premiers ministres du Canada. Don: Armand Bélanger.
- Copie d'une lettre de l'abbé Ed. Lavergne à Mgr. Lussien Savard, vicaire général du diocèse d'Amos. Don: M. S. Lavigne.
- Genealogical Research Directory 1995.

### *Dons de Monique Corbeil:*

- Canada - Unité et diversité.
- Le Canada - Géographie contemporaine.
- L'Amérique - 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années.
- L'épopée canadienne par Jean Bruchési.
- Nouvelle géographie du Canada.
- Pays et Nations, tome VI.
- Guide touristique en Estrie. Volumes: 1947 à 1954.



Mme Lucienne ROY, épouse de feu Henri ROUSSEAU, est décédée le 9 juin 1998.  
Elle était la mère de Mme Gervaise ROUSSEAU (1132) membre du Conseil d'Administration.

Nos plus sincères condoléances.

## *Acquisitions*

---

---

- Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700). Tome 1, lettres A à C. Michel Langlois. La maison des Ancêtres. Les Archives nationales du Québec.
- Wills. Les testaments de 1840-1950 (approx.). Compilé par Carolyn Parent et Elane Wilson. Livres de registres Standstead, Québec.
- Contrats de mariage de 1840-1950 (approx.). Compilé par Carolyn Parent et Elane Wilson. Livres de registres Standstead, Québec.
- A Compilation of the 1861 Census for Standstead Township and Standstead Plain. Compiled by Elane Wilson and Carolyn Parent.
- Comté de Richmond, baptêmes, mariages, sépultures. St-Georges de Windsor. 1864-1996. #3-35-016
- Répertoire des mariages du district de Rimouski (1701-1992), classement par les hommes. Tome 1: A-K; Tome 2: L-Z. publié par la Société de généalogie de l'Est du Québec. #3-07-24 et 3-07-25
- Répertoire du mariage du District de Rimouski (1701-1992), classement par les femmes. 2 tomes. #3-07-26 et 3-07-28
- Dictionnaire - Directory. Genealogist Research Directory 1998. Keith A. Johnson et Malcolm R. Sainty. #1-Rep-061
- Mariages de la paroisse St-Gabriel Lalemant de Montréal, 1951-1996.
- Mariages de Ste-Colette de Montréal, 1960-1991.
- Recensement de 1851, Ste-Anne-de-Varennes et Ste-Julie par Archiv-Histo.
- Recensement de 1851, village de St-Hyacinthe par Archiv-Histo.
- Répertoire des baptêmes et sépultures de 1913 à 1992. Amos. Paroisse de Ste-Thérèse, tomes 1, 2 et 3.
- Album souvenir 150e anniversaire de St-Fabien , 1828-1978.
- Dictionnaire généalogique de nos origines. CD-rom 1, 1608-1730, complément à Jetté.
- «200 Family Trees». Volumes XIV et XV. Compilé par Youville Labonté.

# Nos Publications

Société de généalogie des Cantons de l'Est Inc.  
275, rue Dufferin, Sherbrooke, (Québec) J1H 4M5  
Téléphone: (819) 821-5414

1.- Comté <b>ABITIBI-EST</b> , (Début à 1978 inclus) 2 volumes 1325 p.	M	80,00 \$
2.- Comté <b>ABITIBI-OUEST</b> , Baie James Radisson LG-2 (début à 1978) 773 p.	M	40,00 \$
3.- Comté <b>ARTHABASKA</b> , (Début à 1925 inclus) 624 p.	M	35,00 \$
4.- Comté <b>ARTHABASKA</b> , Supplément (1926 à 1970 inclus) 2 vol. 997 p.	M	60,00 \$
5.- Comté <b>DRUMMONDVILLE</b> , (Début à 1970) 581 p.	M	35,00 \$
6.- Comté <b>FRONTENAC</b> , Div. recensement (Début à 1980 inclus) 3 vol.	M	90,00 \$
7.- Comté <b>MÉGANTIC</b> , Supplément (1926 à 1970 inclus) 995 p.	M	60,00 \$
8.- Comté <b>NICOLET</b> , (Début à 1975 inclus) 4 volumes, 2129 p.	M	100,00 \$
9.- <b>NON-CATHOLIQUES</b> , (décès) District judiciaire St-François, (1815 à 1879 inclus) 16 confessions religieuses, 2 volumes, 793 p.	S	50,00 \$
10.- <b>NON-CATHOLIQUES</b> , (mariages) District judiciaire St-François, (1815 à 1879 inclus) 16 confessions religieuses 2 vol., 774 p.	M	60,00 \$
11.- <b>NON-CATHOLIQUES</b> , (naissances) District judiciaire St-François. (1815 à 1879 inclus) 16 confessions religieuses 2 vol., 1240 p.	B	50,00 \$
12.- Comté <b>RICHMOND</b> , (Début à 1950 inclus) 538 p.	M	33,00 \$
13.- Comté <b>RICHMOND</b> , Supplément (1951-1973 inclus) 386 p.	M	24,00 \$
14.- Comté <b>RICHMOND</b> , Supplément (1973-1988 inclus) 238 p.	M	20,00 \$
15.- Comté <b>SHEFFORD</b> , Valcourt, Paroisse Saint Joseph (Début à 1992)	BMS	45,00 \$
16.- Comté <b>SHERBROOKE</b> , 30 paroisses, Palais de justice, (1953 à 1987). 2 volumes, 738 p.	M	60,00 \$
17.- <b>SHERBROOKE</b> , Paroisse Immaculée-Conception (Début à 1992)	BS	35,00 \$
18.- <b>SHERBROOKE</b> , Paroisse Saint-Jean-Baptiste (Début à 1992)	BS	45,00 \$
19.- <b>SHERBROOKE</b> , Paroisse Saint-Michel, Cathédrale (Début à 1992)	B	60,00 \$
20.- <b>SHERBROOKE</b> , Paroisse Saint-Michel Cathédrale (Début à 1992)	M	30,00 \$
21.- <b>SHERBROOKE</b> , Paroisse Saint-Michel. Cathédrale (Début à 1992)	S	35,00 \$
22.- Comté <b>ST-HYACINTHE</b> , Notre Dame du Rosaire (1776 à 1989) 562 p.	M	40,00 \$
23.- Comté <b>ST-HYACINTHE</b> , La Présentation, St-Jude, St-Barnabé, St-Thomas d'Aquin, St-Bernard (Début à 1990 inclus) 422 p.	M	40,00 \$
24.- Comté <b>TÉMISCAMINGUE</b> Partie Nord (Début à 1979) 280 p.	M	20,00 \$
25.- <b>TROIS-RIVIÈRES</b> et <b>VIEILLES FORGES</b> , Cathédrale (1753-1962) 2 volumes, 817 p.	M	50,00 \$
26.- Comté <b>WOLFE</b> , (Début à 1950 inclus) 544 p.	M	33,00 \$
27.- Comté <b>WOLFE</b> , (1951 à 1970 inclus) 19 paroisses, 200 p.	M	18,00 \$
28.- Comté <b>WOLFE</b> , (1971 à 1988 inclus) 21 paroisses, 112 p.	M	15,00 \$
29.- Comté <b>YAMASKA</b> , Saint-Gérard-Majella, Complément, (1906 à 1976) 23 p.	M	3,00 \$

## Commandes et frais postaux

Toute commande est payable par chèque ou mandat de poste  
Les frais de poste et de manutention doivent être ajoutés au total de la commande  
15% au Canada / 20% aux États-Unis  
Les prix sont sujets à changement sans préavis

## Nouveaux membres

---

- 2882 GARRETT, Betty, 475, McManamy, #203, SHERBROOKE, Qc J1H 2M4  
2883 HÉBERT, Huguette, 95, Merry Nord, MAGOG, Qc J1X 2E7  
2884 SAURIOL, Gilles, 95, Merry Nord, MAGOG, Qc J1X 2E7  
2885 POTVIN, Jean-Guy, 49, Stanley, MAGOG, Qc J1X 1S6  
2886 BÉGIN, André, 89, Lévesque, SHERBROOKE, Qc J1E 1M4  
2887 BÉGIN, Katia, 89, Lévesque, SHERBROOKE, Qc J1E 1M4  
2888 GAGNÉ, Jean-Yves, 550, Rang 2, ST-FRANÇOIS-XAVIER, Qc J0B 2V0  
2889 ST-LAURENT, Lynda, 1600, Ledoux, # 7, SHERBROOKE, Qc J1H 3X1  
2890 GRENIER, Jacques, 514, 3e Avenue, MONT-LAURIER, Qc J9L 3M2  
2891 TESSIER, André, 1071, rue Prospect, app.1 SHERBROOKE, Qc J1H 1B2  
2892 COSSETTE, Marcel, 1565, Parent, SHERBROOKE, Qc J1K 2E3  
2893 DUFRESNE, Pierrette, 2070, Fradet, DRUMMONDVILLE, Qc J2B 1P8  
2894 PROVENCHER, Denyse, 6170, Principale, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, Qc J0B 2T0  
2895 DROLET, Marcel, 120, De Vimy, # 4, SHERBROOKE, Qc J1J 3M7  
2896 VIGNEAULT, Marie-Ève, 515, Kennedy Nord, #405, SHERBROOKE, Qc J1E 3T8  
2897 LANDRY, Gervaise, 1267, Des Prés, FLEURIMONT, Qc J1E 4A8  
2898 SCALLON, John, 1267, Des Prés, FLEURIMONT, Qc J1E 4A8  
2899 PIAU, Robert, 6317, 7ème Rang, RR 1, L'AVENIR, Qc J0C 1B0  
2900 ST-PIERRE, Françoise, 2000, Bretagne, SHERBROOKE, Qc J1J 1R4  
2901 LAVERDIÈRE, Fernand, 400, 11e Rang, WINDSOR, Qc J1S 2L5  
2902 NORMAND, Lisette Rivard, 415A, Principale Sud, C.P. 216, WATERVILLE, Qc J0B 3H0  
2903 LALLIER, Simone Boucher, 19, rue Giguère, C.P. 254, DANVILLE, Qc J0A 1A0  
2904 VANDAL, Diane, 11, rue Giguère, DANVILLE, Qc J0A 1A0  
2905 DARCHE, François, 391, 5e Rue, QUÉBEC, Qc G1L 2R8  
2908 BEAUDET, Suzel, 1150, Des Paysans, #107, FLEURIMONT, Qc J1G 4J5  
2909 JOYAL, Francine, 1381, Mirka, ROCK-Forest, Qc J1N 1W6  
2910 PARENT, Edward J., 830 Mikell Dr, CHARLESTON, SC 29412-5041 USA  
2911 LEBRUN, Béatrice, 575, Allen, SHERBROOKE, Qc J1G 1Z1  
2912 TRUDEL, Colette, 1960, du Montagnais, SHERBROOKE, Qc J1K 2X9  
2913 BERNIER, Claude, 1187, St-Antoine, C.P. 185, DISRAËLI, Qc G0N 1E0

### ERRATA

- M. Marcel Hugron (363) nous fait part des renseignements suivants:  
La photo de l'église parue en page couverture du vol. 21 no 1, n'est pas l'église du village de Milby, tel qu'écrit à la page 44 du vol. 21 no 2.  
Cette église est située sur la route 208 ouest et s'appelle MASSAWIPI UNION CHURCH. En face de l'église, il y a une ancienne école, bâtie en 1814, qui porte le no 810 de la route 208 ouest. Elle est située juste à côté du cimetière. Avant, cette église faisait partie de la municipalité de Massawipi. Maintenant, elle fait partie de la municipalité de Hatley.
- M. Connolly (2795) nous mentionne qu'il manque un *tilde* à son adresse électronique (vol. 21, no 2, p. 54) et que par conséquent il faut plutôt utiliser l'adresse suivante :  
<http://welcome.to/pconno>
- Nos excuses à Mme Sylvianne Tramier pour les quelques coquilles qui ont déparé son texte *On demande monsieur Li au téléphone* (vol. 21, no 2, pp.38-39). Notre *scanning* sera mieux surveillé dorénavant...

# *Avis de convocation*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Société de généalogie des Cantons de l'Est Inc., qui se tiendra

à la Bibliothèque municipale Éva-Senéal  
au 420 de la rue Marquette à Sherbrooke,  
mardi, le 8 septembre 1998 à 19h30

Au cours de cette assemblée, il sera procédé :

- 1.- À l'adoption de l'ordre du jour
- 2.- À la lecture et à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 septembre 1997
- 3.- Au rapport de la Présidente
- 4.- Au rapport des comités
- 5.- Au rapport du Trésorier
- 6.- Au rapport des vérificateurs
- 7.- Aux prévisions budgétaires 1998-1999
- 8.- À la nomination des vérificateurs pour l'année 1998-1999
- 9.- À la nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
- 10.- À l'élection des membres du conseil d'administration

Pause : (élection de l'exécutif 1998-1999 par le nouveau conseil d'administration)

- 11.- À la présentation de l'exécutif 1998-1999
- 12.- Aux affaires diverses
- 13.- À la clôture de l'assemblée

Pauline BÉLEC-MARCOTTE  
*secrétaire générale*